

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 23 septembre 2021

Le Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs s'est réuni Salle Joubert – Hôtel du Département, 7 avenue de la gare d'eau à BESANCON, le 23 septembre 2021 à 9H30.

Étaient présents :

M. Philippe ALPY
M. Christian BONNET
Mme Monique CHOUX
Mme Christine COREN-GASPERONI
M. Marcel COTTINY
Mme Jacqueline CUENOT-STALDER
M. Daniel DEFRASNE
M. Nicolas DIAMANDIDES
Mme Nathalie DUFFAIT
M. Ludovic FAGAUT
M. Jean-Louis GUILLET
M. Abdelaziz KOUSSOURI
M. François LAIGNEAU
Mme Myriam LEMERCIER
Mme Sylviane MAXEL
M. Jean-Louis NORIS
Mme Denise PAUL
Mme Soledade ROCHA
Mme Florence ROGEBOSZ
M. Gérard THIBORD

Mme Virginie MENIGOZ, Commissaire du Gouvernement
Mme Nadège GOUJON, représentante du Comité Social et Économique

Excusés :

M. Mohamed ABID (procuration M. ALPY)
M. Denis SCHNOEBELEN (procuration à Mme CUENOT-STALDER)
M. Pascal ROUTHIER

Soit 22 membres à voix délibératives présents ou représentés à l'ouverture de la séance. Le quorum a été maintenu tout au long de la séance (quorum à 16 membres).

Assistaient à la séance : M. Laurent GAUNARD, Directeur Général

Secrétaire de séance : Mme Ludivine SIMON

L'ordre du jour est le suivant :

**HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 SEPTEMBRE 2021**

**DELIBERATION N° 2021.04.003
ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU**

VU l'article R 421-12 du Code de la Construction et de l'Habitation, le Bureau comprend, outre le Président du Conseil d'Administration six membres dont un représentant des locataires, élus au scrutin majoritaire,

VU la convocation envoyée 10 septembre 2021 aux membres du Conseil d'Administration,

CONSIDERANT que la procédure a été respectée,

Le Conseil d'Administration DECIDE d'élire, avec **21 voix pour**, les 6 membres du Bureau :

- Mme Jacqueline CUENOT-STALDER
- M. Ludovic FAGAUT
- M. Philippe ALPY
- Mme Myriam LEMERCIER
- Mme Sylviane MAXEL
- Mme Denise PAUL
- M. Pascal ROUTHIER

.....
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 50.

La Présidente,
Jacqueline CUENOT-STALDER

Préfecture du Doubs

Contrôle de légalité DRCT



29 SEP. 2021

Reçu le



HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT N° 2021.04.003

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

En application de l'article R. 421-12 du Code de la Construction et de l'Habitation, le Conseil forme en son sein un Bureau qui comprend le Président et six membres dont un représentant des locataires élus au scrutin majoritaire.

Nul ne peut être élu au premier tour de scrutin s'il n'a pas réuni la majorité absolue.

L'élection a lieu à bulletin secret.

Le Président du Conseil d'Administration est Président de droit du Bureau et sa voix est prépondérante en cas de partage.

Il vous est donc proposé de procéder à l'élection du Bureau :

- 1 membre choisi parmi les représentants des locataires,
- 5 membres désignés parmi les autres membres du Conseil.

La Présidente,
Jacqueline CUENOT-STALDER



Préfecture du Doubs

Reçu le 29 SEP. 2021



Contrôle de légalité

